

Intégrer une personne avec un **trouble d'apprentissage** en milieu de travail

La force d'une entreprise se caractérise, entre autres, par **la compétence** des gens qui l'intègrent, **leur persévérance, leur passion et leur dévotion**. Il ne faut jamais sous-estimer la valeur d'un personnel proactif, fiable et déterminé puisque le succès de l'entreprise en dépend.

Pour avoir des employés hors pair, il faut être en mesure de recruter ceux-ci à l'extérieur du bassin traditionnel de candidats potentiels. La diversité est un facteur irréfutable d'efficacité organisationnelle, et ce, surtout en raison des pressions démographiques qui surgissent à l'heure actuelle. En effet, un nombre fulgurant de *baby-boomers* approche l'âge de la retraite et une pénurie de jeunes pour les remplacer s'installe.

Et à l'extérieur du bassin traditionnel de main-d'œuvre se trouvent les diplômés avec troubles d'apprentissage (dyspraxie, dysphasie, dysorthographe, dyslexie, dyscalculie, TDA, TDAH).

Le saviez-vous?

Malgré les défis rencontrés au quotidien, la grande majorité des personnes **ayant des troubles d'apprentissage occupent des emplois et contribuent pleinement au succès des entreprises qui leur offrent l'occasion de se surpasser**. Ces candidats n'ont pas moins d'éducation ou de compétences que les autres travailleurs. Il se peut toutefois qu'ils aient rencontré des défis lors de leurs parcours académiques, mais il n'en demeure pas moins qu'ils arrivent tout de même à faire la transition entre les milieux scolaires et de travail sans rencontrer de défis majeurs.



Des petits ajustements qui font une grande différence

Plusieurs ajustements permettent habituellement d'augmenter la productivité et l'efficacité de l'employé ainsi que de l'organisation.

Les employeurs sont souvent préoccupés par les ajustements et principalement par les coûts de celles-ci. Toutefois, les études démontrent que leur coût est relativement faible, soit généralement entre 0 et 600\$. Ce coût est très faible lorsque l'on sait ce que peut nous apporter l'employé en matière de profits.

**Voyez les prochaines fiches informatives
pour connaître les trucs et astuces relevant
de chaque trouble d'apprentissage!**

Apprenez-en plus sur le programme Objectif carrière ici:
ccitb.ca/objectif-carriere/



Pour plus d'informations, communiquez avec
Isabel Du Paul au **450 435-8228 x232** ou au **idupaul@ccitb.ca**.
Visitez le **ccitb.ca/objectif-carriere/** pour en savoir plus sur les subventions!

Sources

Chu Ste-Justine